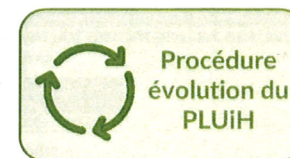


Une palette de référence spécifique au territoire

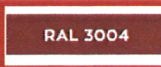


Se référer **prioritairement** à cette palette de référence (à l'exception du site classé)

Ouvertures

RAL 1013	RAL 1015	RAL 9001	RAL 9002
Blanc perlé	Ivoire clair	Blanc crème	Blanc gris

Volets

					
RAL9002	RAL7001	RAL7044	RAL6000	RAL6028	
					
RAL1013	RAL7032		RAL6011	RAL6034	
					
RAL1015	RAL7035		RAL6021	RAL5024	
					
RAL 9001			RAL6025	RAL 5014	
Blanc crème				Bleu pigeon	

Portes et portails

				RAL 5000 Bleu violet
RAL 3004	RAL 6000	RAL 6028	RAL 5001	RAL 5009 Bleu azur
				RAL 5019 Bleu capri
RAL 3005	RAL 6005	RAL 6032	RAL 5003	
				
RAL 3011	RAL 6012	RAL 6021	RAL 5007	
				
	RAL 6020			

PALETTE DE COULEURS

Plusieurs palettes de références à harmoniser

UDAP17

Aunis-Fenetre

La reproduction de la palette ci-contre est donnée à titre indicatif compte tenu des variations d'affichage des écrans.

RAL9001
RAL9002
RAL1013
RAL1015

Aunis-Vent, Aunis-Porte, Aunis-Ormeau
Sélectionner une autre palette

Aunis-Volet

La reproduction de la palette ci-contre est donnée à titre indicatif compte tenu des variations d'affichage des écrans.

RAL9002 RAL7001 RAL7044 RAL6000 RAL6028
RAL1013 RAL7032 RAL6011 RAL6034
RAL1015 RAL7035 RAL6021 RAL5024
RAL7038 RAL6025

Aunis-Fenetre, Aunis-Porte, Aunis-Ormeau
Sélectionner une autre palette

Aunis-Porte

La reproduction de la palette ci-contre est donnée à titre indicatif compte tenu des variations d'affichage des écrans.

RAL3004 RAL6000 RAL6028 RAL5001
RAL3005 RAL6005 RAL6032 RAL5003
RAL3011 RAL6012 RAL6021 RAL5007
RAL6020

Aunis-Fenetre, Aunis-Porte, Aunis-Ormeau
Sélectionner une autre palette

PNR MP

Attention : cette reproduction de nuancier est indicative. Pour connaître les couleurs exactes, il faut se reporter à une carte du registre original RAL.

ouvertures et volets

RAL 1013	RAL 1015
RAL 5014	RAL 5024
RAL 6011	RAL 6021
RAL 6034	RAL 7001
RAL 7032	RAL 7044
RAL 7038	RAL 7035
RAL 9002	RAL 3004

portes et portails

RAL 3004	RAL 3005
RAL 3011	RAL 6000
RAL 6005	RAL 6012
RAL 6020	RAL 6028
RAL 5000	RAL 5001
RAL 5003	RAL 5007
RAL 5009	RAL 5019

SPR Marans

OUVERTURES

RAL 1013	RAL 1015	RAL 9001	RAL 9002	RAL 9010
Blanc perlé	Ivoire clair	Blanc crème	Blanc gris	Blanc pur

VOILETS

LES BLANCS

RAL 1013	RAL 1015	RAL 9001	RAL 9002	RAL 9010
Blanc perlé	Ivoire clair	Blanc crème	Blanc gris	Blanc pur

LES BLEUS

RAL 5014	RAL 5024	RAI 6011	RAI 6021	RAI 6034
Bleu pigeon	Bleu pastel	Vert réséda	Vert pâle	Turquoise pastel

LES VERTS

LES GRIS

RAL 7001	RAL 7032	RAL 7035	RAL 7044
Gris argent	Gris silex	Gris clair	Gris sole

PORTES ET PORTAILS

LES ROUGES

RAL 3004	RAL 3005	RAL 3011
Rouge pourpre	Rouge vin	Rouge brun

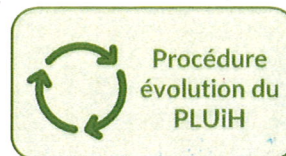
LES BLEUS

RAL 5000	RAL 5001	RAL 5003	RAL 5007	RAL 5009	RAL 5019
Bleu violet	Bleu vert	Bleu saphir	Bleu brillant	Bleu azur	Bleu capri

LES VERTS

RAL 6000	RAL 6005	RAL 6012	RAL 6020	RAL 6028
Vert patine	Vert mousse	Vert noir	Vert oxyde	Vert pin

PALETTE DE COULEURS



Pour le bâti ancien et contemporain

Article 5 des dispositions spécifiques à chaque zone :

- *Pour les constructions et éléments visibles depuis l'espace public : Pour les couleurs, il faudra se référer prioritairement à la palette de référence spécifique à Aunis Atlantique et annexée au PLUiH réalisée par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Charente-Maritime. Le RAL 9010 est interdit pour les portes, ouvertures et volets.*
- *Les toitures, si elles sont constituées de tuiles, doivent être de couleur tuile « traditionnelle locale ». Les couleurs sombres, et en particulier le noir, sont interdites.*



La couleur des bâtiments agricoles

Le mimétisme coloré semble être la solution d'insertion de la construction dans l'environnement : bardages verts sur fond de végétation, blancs cassé près des habitations et bacs acier rouges pour imiter la tuile. Malheureusement cette transposition ne fonctionne pas car elle ne prend en compte, ni la brillance des peintures utilisées, ni les textures des matières imitées, ni l'importance des surfaces construites.

Les couleurs violentes comme les rouges "tuile" ou couleurs claires comme les tons "pierre" sont à proscrire, elles s'imposent trop dans le paysage.

Les teintes sombres sont plus discrètes ainsi que les couleurs naturelles dues au vieillissement des matériaux :

le gris du bois exposé aux intempéries,
la tôle oxydée,

la fibre-ciment grise colonisée par les lichens et les mousses.

Les matériaux ◀ ▶ Les cuves viticoles